



## COMMUNE DE TROUVILLE-SUR-MER BUDGET PRIMITIF 2025

À la suite de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire lors du Conseil Municipal du 28 novembre 2024, le Conseil Municipal est appelé, ce 19 décembre 2024, à délibérer sur le vote du Budget Primitif 2025.

### Table des matières

- A. Le cadre budgétaire
  
- B. Présentation générale du budget primitif de la commune de Trouville-sur-Mer
  
- C. La section de fonctionnement :
  - a. Recettes réelles de fonctionnement
  - b. Dépenses réelles de fonctionnement
  - c. Epargne brute et autofinancement
  
- D. La section d'investissement :
  - a. Recettes réelles d'investissement
  - b. Autofinancement (chapitres 040 et 021)
  - c. Dépenses réelles d'investissement
  
- E. La dette

## **A. Le Cadre Budgétaire**

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

### **La croissance :**

D'après la dernière enquête de conjoncture de la Banque de France à début septembre, la croissance du PIB serait transitoirement plus élevée au troisième trimestre : elle recouvrirait une croissance sous-jacente d'environ + 0,1 % à + 0,2 %, affaiblie par l'incertitude actuelle, à laquelle s'ajouterait un impact positif des Jeux olympiques et paralympiques de Paris de l'ordre d'un quart de point.

Celui-ci serait suivi d'un contrecoup qui diminuerait la croissance au quatrième trimestre. L'Etat, dans son projet de loi de finances 2025, comme la Banque de France, annoncent qu'en 2024, la croissance atteindrait ainsi + 1,1 % en moyenne annuelle.

En 2025, la hausse du PIB se maintiendrait à un rythme similaire en moyenne annuelle, mais la consommation des ménages prendrait le relais, les gains de pouvoir d'achat étant davantage soutenus par les salaires réels et étant alors progressivement moins épargnés. En 2026, elle serait renforcée par la reprise de l'investissement privé sous l'effet de la détente passée des taux d'intérêt.

### **L'inflation :**

L'inflation IPCH (Indice des prix à la consommation harmonisée) continue de décliner, passant de + 4,2 % au dernier trimestre 2023 à + 2,5 % au deuxième trimestre 2024. Elle s'établit à + 2,7 % au mois de juillet 2024 et à + 2,2 % en août 2024.

Ce reflux a été favorisé par de moindres hausses des prix alimentaires et des produits manufacturés, qui se situent respectivement à + 1,4 % et + 0,5 % en juillet 2024. Pour autant, les vulnérabilités des approvisionnements commerciaux liées à l'instabilité géopolitique en mer Rouge pourraient contribuer à une légère remontée de l'inflation sur ces deux composantes au second semestre 2024.

L'évolution des prix de l'énergie serait marquée par la baisse annoncée de - 15 % des tarifs réglementés de vente de l'électricité en février 2025.

L'inflation des services, à + 3,1 % en juillet 2024, a entamé sa phase de décrue et devrait, après une interruption transitoire au second semestre 2024, poursuivre son repli jusqu'à la fin de l'horizon de prévision.

### **L'emploi :**

Pour la Banque de France, l'emploi devrait être plus dynamique, et le chômage plus faible que dans ses projections précédentes.

La Banque centrale estime à 7,5 % le taux de chômage fin 2024.

## **B. Présentation générale du budget primitif de la commune de Trouville-sur-Mer**

Le budget primitif est la feuille de route financière de la Ville.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Ce document repose sur deux grands principes :

- L'équilibre budgétaire qui impose que les dépenses soient strictement couvertes par les recettes,
- La transparence afin d'assurer une gestion claire et compréhensible par tous.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget 2025 de Trouville-sur-Mer prend en compte l'ensemble des dépenses et des recettes prévisionnelles de l'exercice tant en fonctionnement qu'en investissement.

Il est à noter qu'au moment de l'élaboration du budget primitif 2025, l'exercice 2024 n'est pas clôturé et que la journée complémentaire se déroulera sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier 2025.

Pour l'exercice 2025, le budget s'articule autour de 3 priorités :

- Investir pour l'avenir
- Améliorer le cadre de vie :
  - Modernisation des infrastructures, transition écologique, développement ou amélioration des équipements publics
  - Renfort de la sécurité, de la propreté et embellissement des espaces publics
  - Maintenir et améliorer les services aux habitants : éducation, extrascolaire (Maison des jeunes, centre aéré...), intergénérationnel, solidarité CCAS (Ville Amie des Aînés), Maison France Services
- Soutenir les habitants

Il est rappelé les engagements pris par l'équipe municipale :

- Maitrise de la fiscalité directe locale
- Réduction de la dette de 5 M€ pendant le mandat
- Maitrise des dépenses de fonctionnement de la commune, bien initiée lors des deux derniers budgets primitifs.

Les principaux projets annoncés par l'équipe municipale :

- Restauration et sécurisation de l'Eglise Notre Dame des Victoires
- Mise aux normes et sécurisation du boulevard Fernand Moureaux
- Complexe éducatif
- Rénovation de l'Hôtel de Ville (énergétique et des aménagements intérieurs)

Les efforts continueront prioritairement sur :

- Les économies d'énergie de nos équipements publics
- La rénovation des voiries, l'enfouissement des réseaux électriques et l'amélioration de l'éclairage public

En investissement, les crédits inscrits reprennent et actualisent les autorisations de programmes et de crédits de paiement (AP/CP) pour quatre opérations :

- Restauration et sécurisation de l'Eglise Notre Dame des Victoires
- Mise aux normes et sécurisation du boulevard Fernand Moureaux
- Effacement coordonné des réseaux - Quartier St Jean – Cimetière
- Réhabilitation énergétique de l'Hôtel de Ville

Deux nouvelles AP/CP sont créées au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- Musée (Bâtiment + Allée )
- Sécurité des bâtiments communaux

Pour 2025, une ligne d'emprunt est inscrite au BP 2025 :

- Emprunt d'équilibre de 2 400 000 €. Le résultat attendu de l'exercice 2024 devrait permettre de réduire considérablement cette prévision d'emprunt, dès lors que le compte administratif 2024 sera voté et le résultat affecté en grande partie au financement des investissements.

Tous les efforts visent à maintenir une fiscalité juste, tant en garantissant des investissements structurants pour la Ville.

Le Budget Primitif de la Commune de Trouville-sur-Mer pour l'exercice 2025 s'équilibre comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>Dépenses</b>	8 535 400,00 €	21 797 260,00 €	30 332 660,00 €
<b>Recettes</b>	8 535 400,00 €	21 797 260,00 €	30 332 660,00 €

## La section de fonctionnement

### **α. Recettes réelles de fonctionnement : 21,772 M€ (21 772 260 €)**

Conformément aux orientations budgétaires, les recettes ont été estimées en prenant en compte un certain nombre de facteurs impactant le budget.

#### Les dotations de l'Etat :

Le budget 2025 prévoit une stabilité de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour les communes et intercommunalités.

Comme présenté lors du DOB2025, La dotation globale de fonctionnement (DGF) se stabilise après une baisse continue depuis 2014.

Pour mémoire, la DGF était de 2,54 M€ en 2014, elle est de 1,13 M€ en 2024. Prévision identique pour 2025.

#### Les taxes foncières :

Au moment de l'élaboration du BP 2025, la commune ne dispose pas de l'état 1386 – TF qui renseigne de façon générale les taxes foncières de la commune.

Le calcul des taxes foncières est basé sur les valeurs locatives cadastrales.

En 2023, ces bases ont augmenté de 7,1 %, évolution basée sur l'indice des prix à la consommation harmonisée (ICPH).

En 2024, l'évolution des bases est de 3,9 %.

Selon les données de Banque de France en septembre 2024, l'inflation IPCH continue de décliner, passant de + 4,2 % au dernier trimestre 2023 à + 2,5 % au deuxième trimestre 2024. Elle s'établit à + 1,6 % en octobre 2024 (période d'octobre 2023 à octobre 2024).

Le produit fiscal 2025 est évalué à 10,18 M€. Pour 2024, il a été évalué à 10,1 M€, sur une base de + 2 % d'évolution de l'IPCH.

#### BP2025 – Produits de fonctionnement

Trouville sur Mer - Population	4 704	4 704	
Année	BP2024	BP2025	2025/2024 %
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>20 751</b>	<b>21 772</b>	<b>5%</b>
<b>Ventes, produits, prestations de services</b>	2 982	3 214	8%
<b>Ressources fiscales</b>	<b>15 184</b>	<b>15 841</b>	4%
<i>Dont impôts locaux</i>	10 100	10 180	1%
<i>Taxes de séjour</i>	900	800	-11%
<i>Prélèvement sur produits jeux casino</i>	1 900	2 600	37%
<i>Taxe additionnelle Droits de mutation</i>	1 000	1 000	0%
<b>Dotations et participations</b>	<b>1 541</b>	<b>1 631</b>	6%
<i>Dont DGF</i>	1 133	1 133	0%
<b>Autres recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 044</b>	<b>1 086</b>	4%

### **Ventes, produits, prestations de services : 3 214 115 €**

Ce chapitre est composé des recettes liées aux activités.

Il comprend notamment :

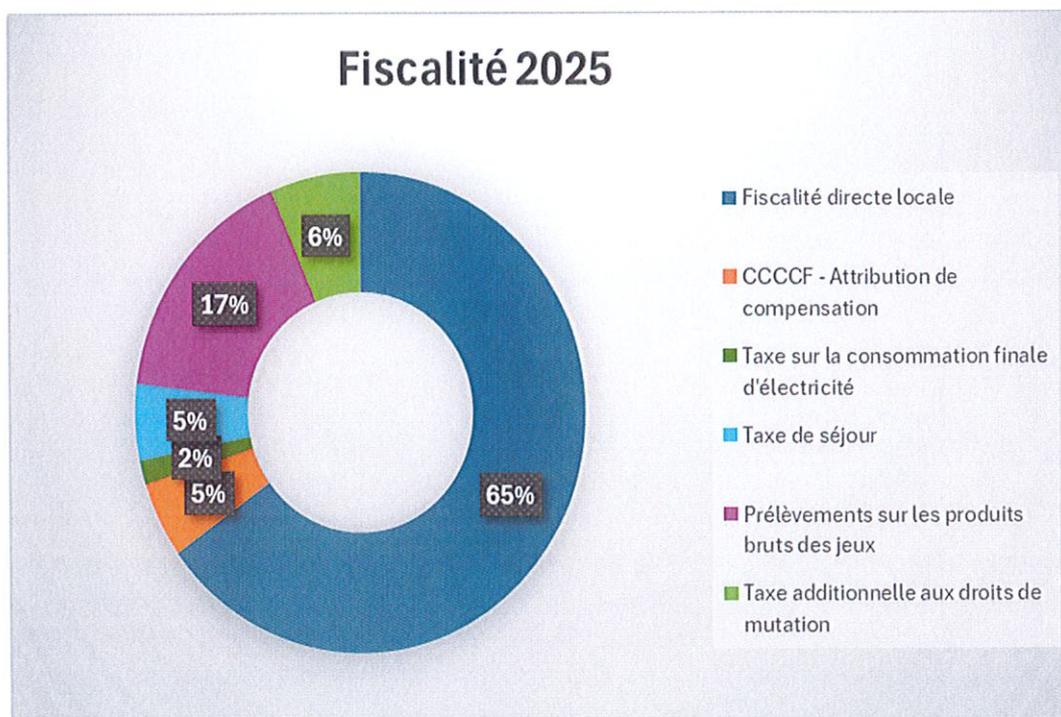
- Les Redevances et recettes d'utilisation du domaine : 2 021 110 € (dont la redevance de stationnement et les forfaits post stationnement)
- Les prestations de services rendues par la commune : 400 300 € (prestations périscolaires, entrées piscines, bibliothèque, activités MJT)
- Les autres produits retracent essentiellement les charges facturées aux redevables (délégataires, locataires, associations...) de la ville : 792 705 €

### **Impôts et taxes : 15 840 653 €**

Le chapitre comprend la fiscalité liée à :

- La fiscalité directe locale, soit 10,18 M€ (Taxe sur le foncier bâti (TFPB) et non bâti (TFPNB), taxe d'habitation sur les résidences secondaires)
- Les attributions de compensations perçues par la commune en tant que membre de la CCCCFC : 801 793 €
- La taxe sur la consommation finale d'électricité : 250 000 €
- La taxe de séjour : 800 000 €
- Le prélèvement sur les produits bruts des jeux : 2 600 000 €
- La taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière, exigibles sur les mutations à titre onéreux : 1 000 000 €

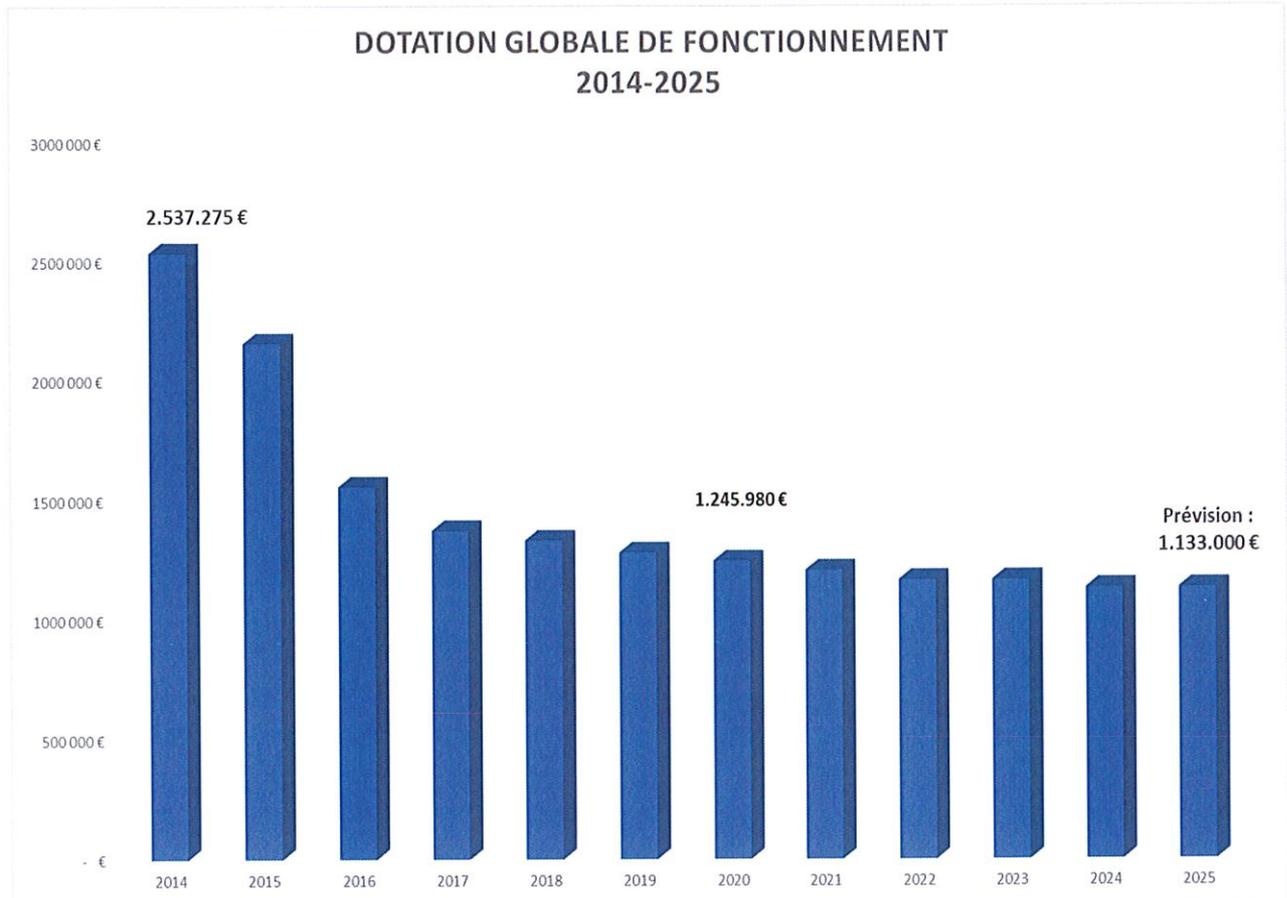
Les recettes fiscales se répartissent budgétairement comme suit :



### **Dotations et participations : 1 630 532 €**

La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie

L'évolution de la DGF perçue par Trouville sur Mer est à l'identique que le produit perçu en 2024 (1 132 542 €), soit un produit de 1 133 000 €



Diverses compensations :

- Compensation au titre des exonérations des taxes foncières : 10 000 €
- Compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation : 50 000 €

Ce chapitre regroupe aussi des participations de l'Etat, de la Région Normandie, du Département du Calvados, de la Caisse d'Allocations Familiales à certaines dépenses de la ville (Maison France Service, Mise à disposition d'équipements aux collèges, dotation pour les titres sécurisés, ...)

### **Autres recettes réelles de fonctionnement : 1 086 960 €**

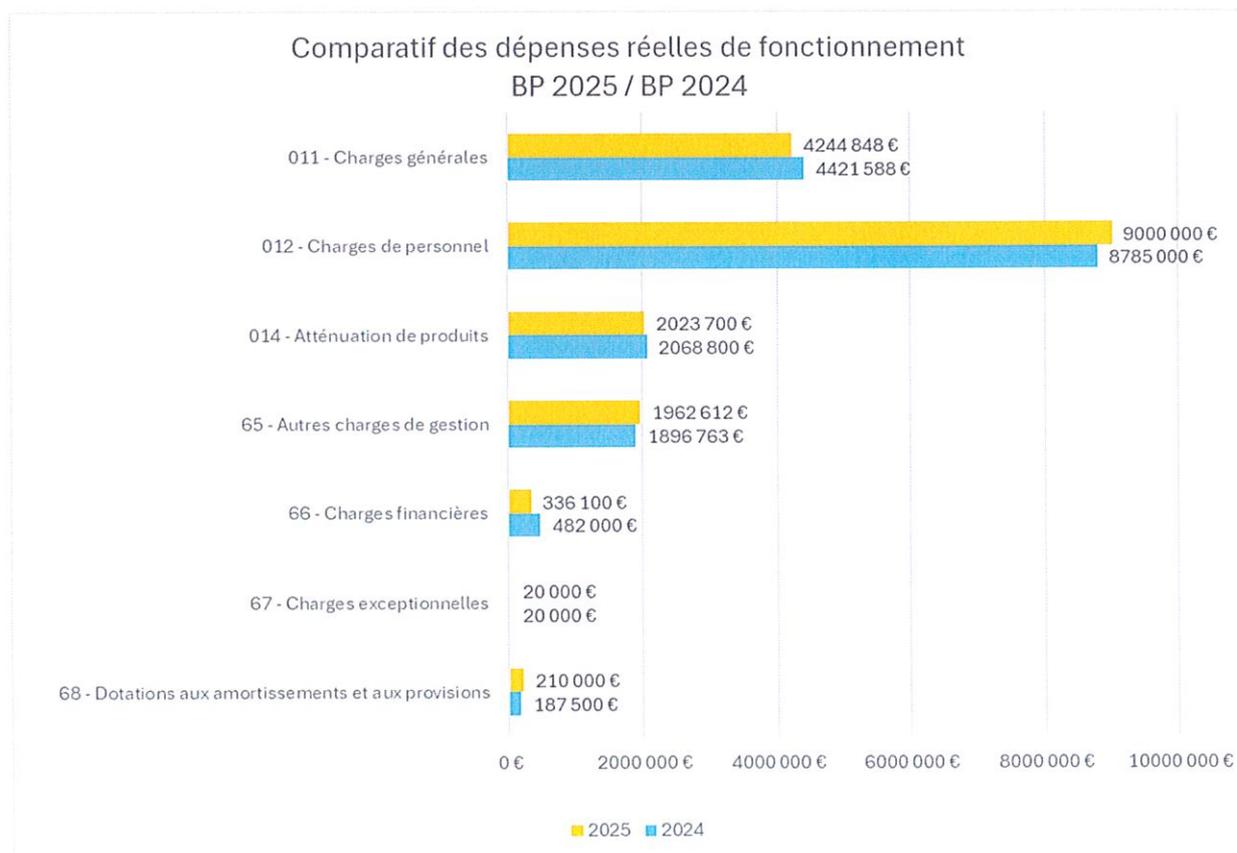
- Autres produits de gestion courante, qui comprennent notamment les revenus des immeubles : 732 860 €
- Reprise sur provisions 2024 : 188 000 €
- Autres produits financiers : 100 €

- Remboursements sur rémunération du personnel : 166 000 € (indemnités journalières + participation titres restaurants)

**b. Dépenses réelles de fonctionnement : 17,797 M€ (17 797 260,00€)**

Trouville sur Mer - Population	4 704	4 704	
4 689	BP2024	BP2025	2025/2024 %
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>17 862</b>	<b>17 797</b>	<b>-0,36%</b>
<b>Charges à caractère général</b>	4 422	4 245	-4%
Charges de personnel	8 785	9 000	2%
<b>Atténuations de produits</b>	<b>2 069</b>	<b>2 024</b>	-2%
<b>Dont FNGIR</b>	696	696	0%
Dont FPIC	420	450	7%
Charges de gestion courante	<b>1 897</b>	<b>1 963</b>	3%
<b>Dont subventions aux organismes publics</b>	977	871	-11%
Dont subventions aux associations	415	446	7%
Intérêts	482	336	-30%
Autres dépenses réelles de fonctionnement	207	229	11%

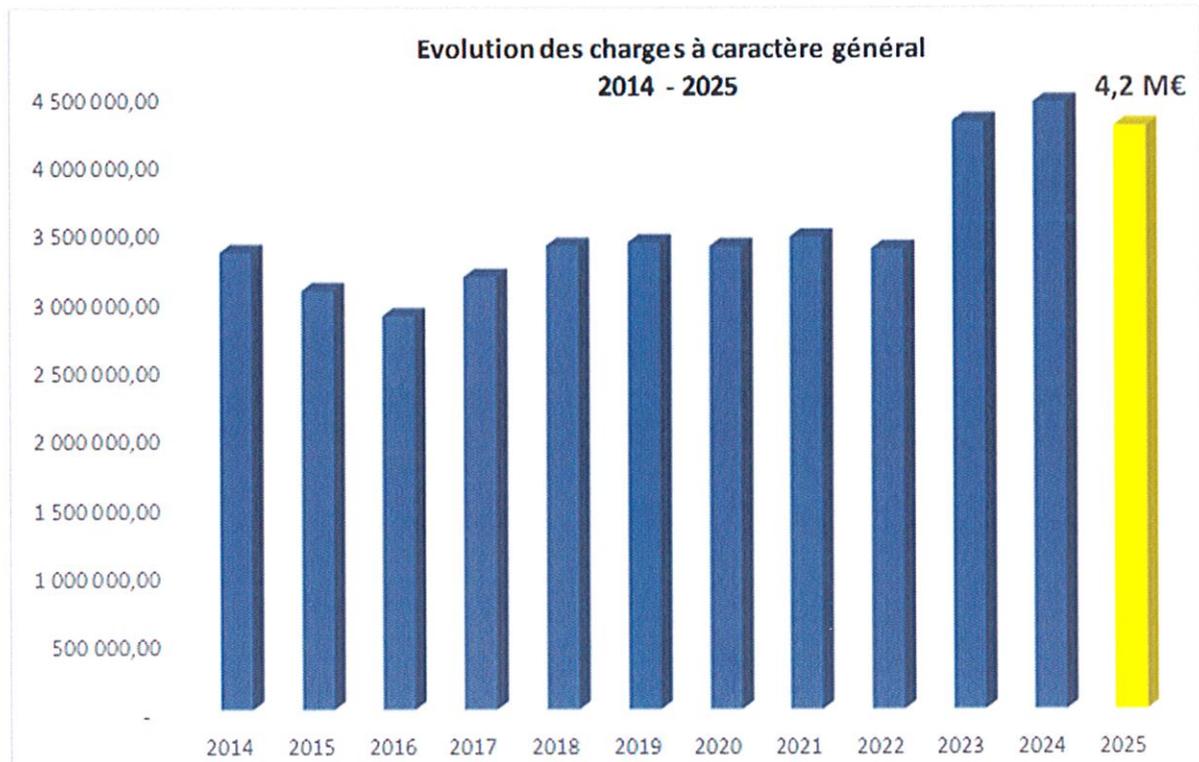
Avec une baisse de près de 0,4 % par rapport au BP2024, les dépenses de fonctionnement s'alignent sur les prévisions d'inflation annoncée par la banque de France dans ses projections macro-économiques.



### Charges à caractère général : 4 244 848 €

Elles enregistreraient une baisse de 4 % par rapport à 2024. Ces charges comprennent :

- l'énergie,
- l'alimentation,
- la fourniture de petits équipements,
- les dépenses d'entretien et de réparation
- les contrats de prestations de service.



En 2025, on notera la part prépondérante dévolue aux principales politiques publiques :

L'administration générale, qui comprend les actions des services communs à l'ensemble des services de la commune, les frais de fonctionnement de l'assemblée locale, les actions d'administration effectuées pour le compte de l'État, de la communication, des fêtes et cérémonies, de l'entretien des cimetières et la gestion des concessions... : 2 900 000 €

La sécurité, qui comprend notamment les actions et participations spécifiques à la police locale : 43 000 €

L'enseignement, formation professionnelle et apprentissage (services d'enseignement, entretien des bâtiments, garderies...) : 132 703 €

La Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs : 682 235 €

La Santé et action sociale (hors subvention CCAS – Chapitre 65) : 38 140 €

L'aménagement des territoires et habitat : 80 190 €

L'environnement : 65 700 €

Les transports et la voirie : 276 400 €

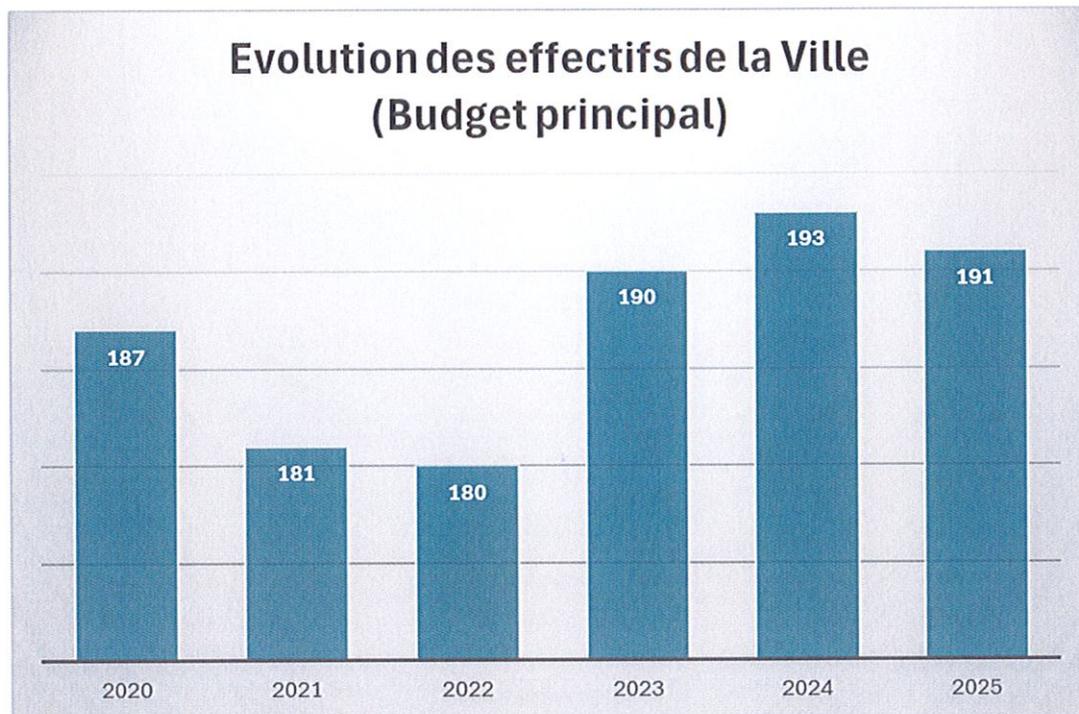
### **Charges de personnel : 9 000 000,00 €**

Le chapitre 012 est établi à 9 000 000 € pour 2025.

Malgré les hausses annoncées, la masse salariale ne progresserait que de 2,44 % par rapport au BP2024, soit une évolution divisée par deux par rapport à celle de 2023/2024.

Avec de nombreux départs en retraite en 2024 et 2025, la Ville continue de développer sa politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : réflexion d'organisation et de besoins en compétences pour tout remplacement, adéquation reclassements d'agents / postes vacants.

Avec un nombre très élevé de recrutements en 2024 – une trentaine de dossiers de recrutement ouverts en 2024 – la Ville a, malgré les difficultés toujours présentes dans certains domaines d'activité, pu pourvoir dans des délais raisonnables ses postes vacants.



On constate une stabilité des effectifs depuis 2023.

### **Evolution des atténuations de produit : 2 023 700,00 €**

Il s'agit des prélèvements pour reversements de fiscalité.

- **FNGIR** – Prélèvements effectués par l'État sur le FNGIR au titre des excédents constatés pour être redistribués aux collectivités déficitaires : 696 000 €
- **FPIC** (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) – il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Trouville sur Mer est contributeur à ce fonds en raison de son potentiel fiscal et de son revenu moyen par habitant, supérieur à la moyenne nationale : 450 000 €

- **Reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme** : 800 000 € (le reversement de la taxe de séjour auprès de l'OTT dépend des recettes fiscales perçues par la commune à ce titre (900 000 € attendus pour 2024 – En dépenses et en recettes)

**Charges de gestion courante : 1 962 612,00 €**

Les autres charges de gestion courante comprennent notamment :

- Les indemnités et frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers : 212 000 €
- Les pertes sur créances irrécouvrables : 25 000 €
- Les frais de scolarité versés par la commune à l'école Jeanne d'Arc : 37 062 €
- Le financement de la navette (lignes 112-113 CCCCCF) : 64 000 €
- Les subventions de fonctionnement versées : 1 373 600,00 €, dont :
  - Pour les associations : Subventions 2025 : 245 000,00 € et 95 000,00 € de subventions compensatoires
  - Pour le CCAS : Subvention 2025 de 878 000,00 €

**Charges financières : 336 100 €**

Les crédits inscrits correspondent aux charges d'intérêts dus par la commune à ses différents prêteurs.

**Autres dépenses : 230 000 €**

Provision pour annulation de titres sur exercices antérieurs : 20 000 €

Provision pour créances douteuses : 80 000 €

Provision pour risques contentieux : 130 000 €

**c. Epargne brute et autofinancement**

Trouville sur Mer - Population	4 717	4 703	4 692	4 689	4 704	4 704
Année	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP2023	BP2024	BP2025
Recettes réelles de fonctionnement	16 524	17 180	18 254	19 538	20 751	21 772
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts (-)	15 976	15 049	15 197	16 474	17 380	17 461
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>548</b>	<b>2 131</b>	<b>3 057</b>	<b>3 064</b>	<b>3 371</b>	<b>4 311</b>
Intérêts (-)	649	584	515	465	482	336
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>- 101</b>	<b>1 547</b>	<b>2 542</b>	<b>2 599</b>	<b>2 889</b>	<b>3 975</b>
Remboursement du capital (-)	1 754	1 950	1 974	2 040	1 840	1 661
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>- 1 855</b>	<b>- 403</b>	<b>568</b>	<b>559</b>	<b>1 049</b>	<b>2 314</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>- 1 855</b>	<b>- 403</b>	<b>568</b>	<b>559</b>	<b>1 049</b>	<b>2 314</b>

**Autofinancement (chapitre 042 et 023) : 3 975 000 €**

Ces dépenses et recettes d'ordre participent à la constitution de l'autofinancement (ou « Épargne brute ») et comprennent :

- Dépenses d'ordre :
  - Virement à la section d'investissement : 2 000 000 €
  - Dotations aux amortissements : 2 000 000 €
  
- Recettes d'ordre :
  - Quote part des subventions d'investissement transférées : - 25 000 €

## C. La Section d'investissement

Les crédits de la section d'investissement intègrent les dépenses et les recettes propres de l'exercice.

En effet, la clôture de l'exercice 2024 n'ayant pas encore eu lieu au moment du vote du budget, les crédits n'intègrent ni les reports 2024 ni le solde comptable de 2024. Ces éléments seront intégrés en 2025 lors de la 1<sup>ère</sup> Décision modificative, qui succèdera au Compte Financier Unique 2024.

### a) Recettes réelles d'investissement : 4,385 M€ (4 385 400 €)

Les recettes d'investissement inscrites au BP 2025 sont les suivantes

Trouville sur Mer – Population	4 704	4 704	
Année	BP2024	BP2025	2025/2024 %
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>8 254</b>	<b>4 385</b>	<b>-47%</b>
<b>Dotations et subventions</b>	<b>264</b>	<b>330</b>	<b>25%</b>
<i>Dont FCTVA</i>	200	300	50%
<i>Dont Taxe d'aménagement</i>	64	30	-53%
Emprunts	5 900	2 400	-59%
Cession d'immobilisation	695	1 327	91%
Recettes financières d'investissement	1 395	328	-76%
<i>Dont Recettes d'équipement</i>	499	188	- 62%
<i>Dont Amendes de police</i>	140	140	-

Au moment de la préparation du budget primitif 2025, des demandes sont toujours en cours d'instruction auprès de nos partenaires

- Principales recettes d'équipement

FIPD - Gilet pare-balles	1 000,00
Subvention Vidéoprotection Centre Ville	2 500,00
Subvention FRAR / Restauration œuvre d'art	3 000,00
Subvention FRAR / Achat des cadres	3 000,00
Subvention City Park	40 000,00
Conseil départemental Calvados - Eglise ND Victoires (2*50 000)	100 000,00
Rénovation Poste Communale	5 000,00

Sont également inscrites au BP2025 les prévisions de recettes liées à des cessions d'immobilisation, pour un montant global de 1 326 900 € :

Libellé des cessions	Montant prévisionnel 2025
Cession de véhicules - Ventes aux enchères	20 000,00
Presbytère Hennequeville	250 000,00
Terrains AS 31, 32, 38 – La Croix Sonnet	450 000,00
Terrain Marie Joseph	6 900,00
INOLYA – Rue du Manoire	100 000,00
Maison ex-CCCCF	250 000,00
Maison Les Aubets	250 000,00

Une ligne d'emprunt est inscrite au BP 2025 :

- Emprunt d'équilibre de 2 400 000 €. Le résultat attendu de l'exercice 2024 devrait permettre de réduire considérablement cette prévision d'emprunt, dès lors que le compte financier unique 2024 sera voté et le résultat affecté en grande partie au financement des investissements.

La commune poursuit sa recherche systématique de financements, sur les grands projets du mandat : non seulement auprès des partenaires institutionnels historiques (Pref14, Conseil régional et départemental, CAF) mais aussi auprès d'organismes comme le CEREMA, des fondations dédiées à la rénovation du patrimoine et également le mécénat.

#### **b) Autofinancement (chapitre 040 et 021) : 3 975 000 €**

La section d'investissement est principalement alimentée par l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement via la dotation annuelle aux amortissements (2 000 000 €) et le virement en provenance de la section de fonctionnement (2 000 000 €).

Déduction faite de la quote-part de subvention d'investissement transférées : - 25 000 €

#### **c) Dépenses réelles d'investissement : 8,360 M€ (8 360 400 €)**

Trouville sur Mer - Population	4 704	4 704	
Année	BP2024	BP2025	2025/2024 %
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 143</b>	<b>8 360</b>	<b>-25%</b>
Dépenses d'équipement	9 303	6 699	-28%
Remboursement du capital	1 840	1 661	-10%

L'année 2025 donne la priorité aux projets structurants de la majorité municipale :

- Réhabilitation de l'Eglise ND des Victoires,
- Rénovation du Boulevard Fernand Moureaux,
- Effacement coordonné des réseaux - Quartier St Jean – Cimetière
- Rénovation énergétique de l'Hôtel de ville

Le projet relatif au nouveau pôle éducatif est reporté.

Deux nouveaux projets seront mis en place en 2025 :

- Musée (Bâtiment + Allée)
- Sécurité des bâtiments communaux

### **Principales dépenses d'équipement par secteurs d'activité :**

#### **Le budget vert :**

Lancé en 2024, Trouville-sur-Mer poursuit son engagement dans la « budgétisation verte », permettant d'évaluer la compatibilité du budget de commune avec les engagements du Gouvernement et ses objectifs en matière environnementale.

Ce « budget vert » consiste en l'évaluation environnementale des actions de la commune. Il recense l'impact sur l'environnement des dépenses et des recettes, qu'elles soient de fonctionnement et/ou d'investissement.

Basée sur les travaux de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE), les fondamentaux méthodologiques sont les suivants :

- une cotation de l'impact sur l'environnement des dépenses budgétaires au regard des 5 grands enjeux environnementaux :

"Axe 1 : Changement climatique et réchauffement de la planète Les émissions des GES causées par l'utilisation de combustibles fossiles"

"Axe 2 : Perte de biodiversité et extinction des espèces Déforestation, sélection et surpêche mettent en danger la biodiversité de la planète"

"

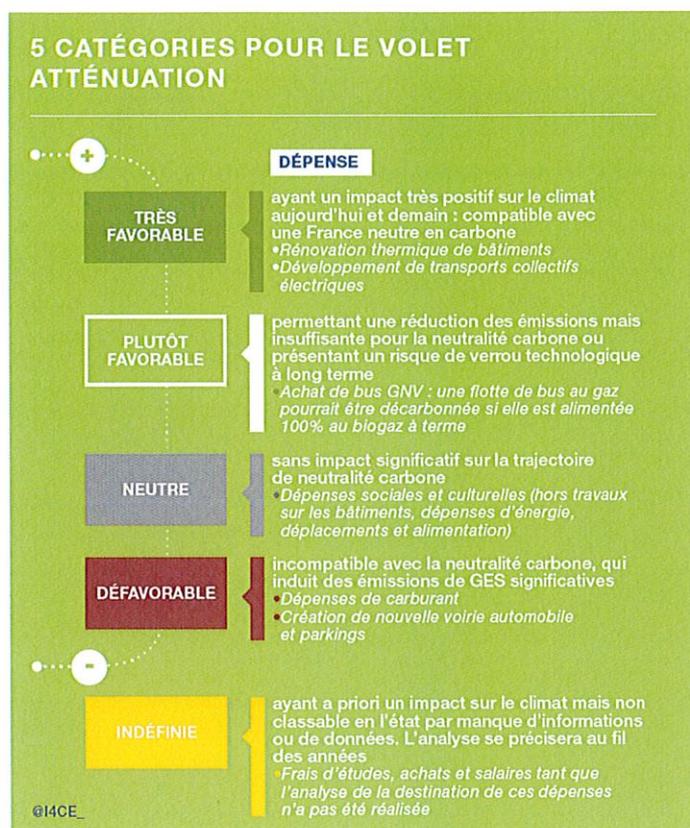
Axe 3 : Pollution de l'air, de l'eau et des sols Produits chimiques, les déchets, produits pharmaceutiques, gestion des déchets"\*

"Axe 4 : Épuisement des ressources naturelles Surexploitation des ressources terrestres, marines, des combustibles fossiles"

"Axe 5 : Inégalités environnementales et sociales Les populations les plus pauvres sont les plus touchées."

- Pour chaque axe, le volet atténuation devra être évalué, en référence aux 5 catégories : De très favorable (+) à Défavorable (-). Certaines cotations pourront rester indéfinies.

Les principales dépenses d'investissement ont été ainsi évaluées, selon les 5 catégories présentées dans le schéma ci-dessous.



• **Bâtiments Travaux**

		<b>Budget Vert</b>
Audit énergétique SDEC – Maison des jeunes	5 000,00	
Réaménagement bassin intérieur piscine	20 000,00	
Eglise ND Victoire- MOE + SSI + OPC + Travaux	1 031 986,17	
Musée – MOE + Travaux	750 000,00	
Hôtel de Ville – Rénovation énergétique – MOE	181 700,00	
Chapelle Saint Jean – Séparation des réseaux – Report	29 500,00	
Chapelle Saint Jean – Abords aménagements compl/Terrain résid. Chapelle	56 520,00	
Chapelle Saint Jean – Retour enveloppe	200 000,00	
Eglise ND de Bonsecours – Entretien	10 000,00	
Hôtel de Ville – Rénovation bureaux temps de l'enfant suite dégât eaux	5 000,00	
Hôtel de Ville – Rénovation bureau adjoints suite infiltrations	3 550,00	
Hôtel de ville – CRAM P3	2 400,00	
Bâtiments culturels et sportifs – CRAM P3	84 700,00	

Ecole Coty – CRAM P3	4 900,00	.....
Ecole Coty – Aménagement tables et banc pétanque	25 000,00	.....
Ets des bains – Remplacement 10 lisses	4 000,00	.....
Ets des bains – Cabines de bain, Remplacement 5 grandes lisses	5 700,00	.....
Ets des bains – Cabines de bain, 10 portes à changer	25 000,00	.....
Gymnase Maudelonde – Peinture couloir	12 000,00	.....
Gymnase Maudelonde – Régénération Finish de la résine	25 000,00	.....
Piscine – Rotonde, Remplacement porte d'accès	8 000,00	.....
Piscine – Bassin intérieur, Aménagement temporaire	480 000,00	.....
Salle de la plage – Aménagement pour ajout d'une porte de sortie	40 000,00	.....
Tennis – Réparation de bande d'étanchéité détériorée	6 500,00	.....
Poste Communale – Travaux de rénovation	16 000,00	.....
MDA – Salle Nordnet et France, mise en place d'une cloison phonique	5 000,00	.....
Maison des jeunes – Réfection plafond SAS Cafétéria suite dégâts	13 000,00	.....
Roseraie – Villa – Création d'une chaufferie indépendante	15 000,00	.....
Roseraie – Villa – Remplacement Réseau VMC/Canalisation conduite gaz	60 000,00	.....
CMPP – Etanchéité toiture bâtiment	75 000,00	.....
Bâtiment OFF – Réfection totale couverture (Sécurité)	50 000,00	.....
STM – CRAM P3	13 000,00	.....
STM – Suite audit énergétique, décret tertiaire	100 000,00	.....
Poissonnerie – Ventilation 1 poissonnier	8 000,00	.....
Poissonnerie – Travaux local réfrigéré	25 000,00	.....
City Stade – Projet CMJ	100 000,00	.....

- **Voirie**

		<b>Budget Vert</b>
Frais d'études complémentaires – Corniche	50 000,00	.....
Travaux d'urgence (Drainage, colmatage fissures) – Corniche	70 000,00	.....
SDEC Remplacement luminaires vétustes par des LED	80 000,00	.....
SDEC Remplacement matériels vétustes (Armoires)	50 000,00	.....
Effacement coordonné des réseaux – Tranche 4	132 000,00	.....
Réfection partielle des voiries communales	100 000,00	.....
Réfection partielle de voiries (Effacement des réseaux)	100 000,00	.....
Réfection de la rue du Chancelier	93 000,00	.....
Réfection de chaussée et trottoirs – Rue Notre Dame	70 000,00	.....

Réfection chaussée – Rue Charles Mozin	24 000,00	
Réfection chaussée et trottoirs – Rue Sylvestre Lasserre	43 000,00	
Réfection chaussée – Rue d'Alger	19 000,00	
Réfection chaussée – Chemin de Callenville – Tranche 1	100 000,00	
Surbaisse de trottoir – Rue Victor Hugo	22 000,00	
Opération Bld Fernand Moureaux – Kennedy	888 000,00	

- Garage**

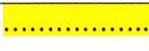
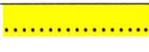
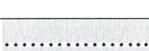
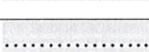
**Budget Vert**

Remplacement Peugeot 206+ n° 73	25 000,00	
Remplacement Renault Kangoo n° 25	35 000,00	
Remplacement mini-benne ordures ménagères	80 000,00	
Treuil électrique de remorquage +2T	1 200,00	

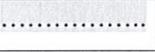
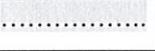
- Services techniques matériel**

**Budget Vert**

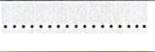
BATIMENTS	2 poteaux incendie	5 000,00	
BATIMENTS	1 chariot de lavage – Service entretien	120,00	
BATIMENTS	2 aspirateurs – Service entretien	400,00	
BATIMENTS	2 nettoyeurs de vitres – Service entretien	120,00	
BATIMENTS	1 aspirateur dorsal	650,00	
BATIMENTS	Vitrine pour affichage règlement marché	300,00	
BATIMENTS	Echelle télescopique	630,00	
BATIMENTS	2 perceuses	1 200,00	
BATIMENTS	Brassard – Gilets Evacuation	2 000,00	
BATIMENTS	2 Défibriateurs	3 500,00	
BATIMENTS	2 aspirateurs – Ecole Delamare	400,00	
BATIMENTS	1 laveur vitre Karcher – Ecole Delamare	60,00	
BATIMENTS	1 nettoyeur de vitres – Ecole Coty	60,00	
BATIMENTS	1 chariot de lavage – Ecole Coty	120,00	
BATIMENTS	2 aspirateurs – Ecole Coty	400,00	
BATIMENTS	1 nettoyeur de vitres – Crèche	60,00	
BATIMENTS	1 aspirateur – Crèche	200,00	
ESPVERTS	2 débroussailleuses	1 400,00	
ESPVERTS	1 tronçonneuse	560,00	
ESPVERTS	1 tondeuse	1 990,00	

ESPVERTS	2 sièges ergo relax pour entretien massif	600,00	
LOGISTIQUE	Drapeaux pour pavoisement des édifices	3 500,00	
LOGISTIQUE	Sonorisations mobiles	2 000,00	
LOGISTIQUE	Tente 3Mx3M pour les concerts	1 250,00	
LOGISTIQUE	Tente 3Mx4M25	1 000,00	
LOGISTIQUE	Petit podium roulant 22 M2	20 400,00	
LOGISTIQUE	Illuminations de Noël – Basse consommation	5 0000,00	
VOIRIE	2 souffleurs	700,00	
VOIRIE	1 débroussailleuse	750,00	
VOIRIE	1 groupe électrogène	1000,00	
VOIRIE	Mobilier urbains (bancs, supports, potelets, etc)	25 000,00	
VOIRIE	Panneaux de signalisation routière	12 000,00	
VOIRIE	Plaques de numérotation – Adressage	15 000,00	

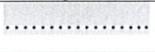
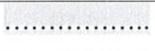
- **Urbanisme**

		<b>Budget Vert</b>
Rupture traité de concession EDIFIDES	230 000,00	
Subvention Soliha Aubets et Chemin du marais	123 000,00	
Subventions Ravalements de façades	7 600,00	

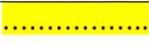
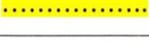
- **Ecoles**

		<b>Budget Vert</b>
Chaises Cantine Delamare	2 000,00	
Chaises ergonomiques pour professeurs Coty	1 450,00	
Chaises ergonomiques pour professeurs Delamare	1 450,00	
Canapé PVC Garderie Coty	280,00	
Canapé PVC Garderie Delamare	150,00	
Enceinte Bluetooth – Maternelle Delamare	300,00	
Enceinte Bluetooth – Primaire Coty	300,00	

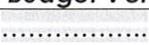
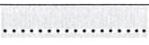
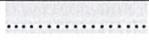
- **Service Petite enfance**

		<b>Budget Vert</b>
Tables et chaises	800,00	
Structure motrice	2 400,00	

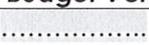
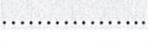
• **Sports**

		<b>Budget Vert</b>
Débroussailleuse – Piscine	400,00	
Bouées de balisage	2 000,00	
Signalisation sécurité	2 000,00	
Téléphones sans fil Motoral 0201	200,00	
Mégaphone	325,00	
Sled – Planche de sauvetage derrière le jet	2 000,00	

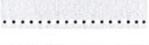
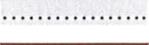
• **Plage**

		<b>Budget Vert</b>
Planches Azobe	20 000,00	
Tire à l'eau	2 500,00	
Porte d'accès derrière la piscine	3 000,00	
Cendrier de plage	400,00	
Rabot BATT	400,00	
Meuleuse 125 BATT	400,00	
Poubelles de plage	50 000,00	

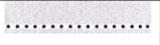
• **Culture**

		<b>Budget Vert</b>
Bibliothèque – Rayonnage simple	1 500,00	
Bibliothèque – Rideau antifeu et acoustique espace jeunesse	650,00	
Musée – Acquisition ou restauration d'œuvres d'art	5 000,00	
Musée – Acquisition de cadres	7 000,00	

• **Informatique**

		<b>Budget Vert</b>
Changement de serveur + Infogérance	80 000,00	
Switch 24 ports	1 000,00	
Licences antivirus Module RDR – HETIK	7 200,00	
DOCAPOSTE – Certificats FAST	2 000,00	
MOGICILE MARCO – Gestion marchés publics	8 400,00	
Ecrans ordinateurs	500,00	
Smartphones	1 000,00	
2 ordinateurs portables	1 200,00	
5 unités centrales	2 500,00	

- **Police municipale**

		<b>Budget Vert</b>
Contrôle d'accès mairie	62 600,00	
Contrôle d'accès STM	36 300,00	
Alarme anti-intrusion Musée	37 700,00	
Vidéoprotection Centre Ville	15 000,00	
4 Gilets pare-balles	2 300,00	
Casques motos	1 200,00	
Caméras Appareils photos Brigade Verte	1 000,00	

- **Marchés publics**

		<b>Budget Vert</b>
Annonces Investissement	5 000,00	
Mobilier de bureau – Enveloppe 2025	6 000,00	

- **Environnement**

Subvention d'aide à l'achat de vélos électriques : 10 000,00 €  
Panier Pollustock : 1 000,00 €

- **Démocratie participative**

Projet d'investissement : 5 000,00 €

- **Cimetière**

Exhumations : 7 000,00 €

- **Paie**

Mobilier de bureau – Prévention, situation de handicap : 2 000,00 €  
Matériel pour les formations SST : 1 300,00 €  
Stand parapluie : 800,00 €

- **Archives**

Rayonnages archives : 1 000,00 €

- **Communication**

Panneau Entrée de ville TSM : 30 000,00 €  
10 panneaux d'expression libre : 11 000,00 €

**Programme de travaux nécessitant l'ouverture d'une autorisation de programme / crédit de paiement (qui fait l'objet d'une délibération spécifique) :**

Le tableau présentant les opérations est en annexe du présent document.

**D. La dette**

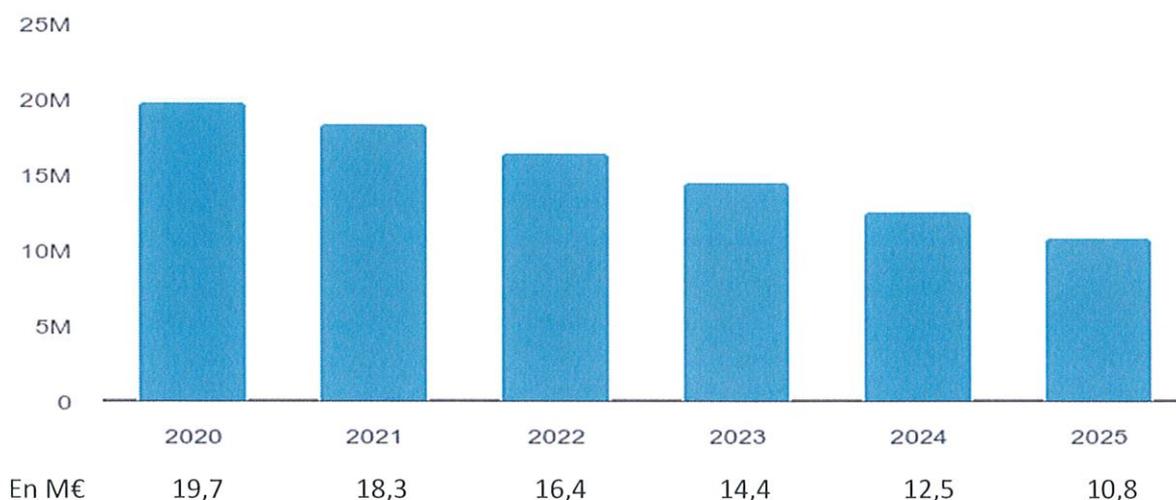
Trouville-sur-Mer affiche au 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur le budget principal un désendettement total de 8,9M€, réalisé sur les gestions de 2020 à 2024.

La commune a déjà dépassé son engagement de campagne, ce qui permet d'inscrire un emprunt d'équilibre de 2,4 M€ au budget 2025.

	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Capital restant dû	19 763 280	18 385 627	16 439 507	14 465 125	12 570 073	10 802 455
Capital (1)	1 877 653	1 946 120	1 974 382	1 895 052	1 767 618	1 660 288
Charges d'intérêt (2)	627 640	572 168	512 905	459 661	395 073	332 751
Annuité (=1+2)	2 505 293	2 518 288	2 487 288	2 354 713	2 162 691	1 993 039
Capital restant dû au 31/12/N	18 385 627	16 439 507	14 465 125	12 570 073	10 802 455	9 142 167

Comme vous pouvez le constater, l'endettement de la Ville est passé de 19.763.280 € à 9.142.167 €, soit un désendettement de 10.621.113 € en 6 ans. Ce qui représente 53,74 % de diminution.

L'évolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice confirme le maintien du désendettement :

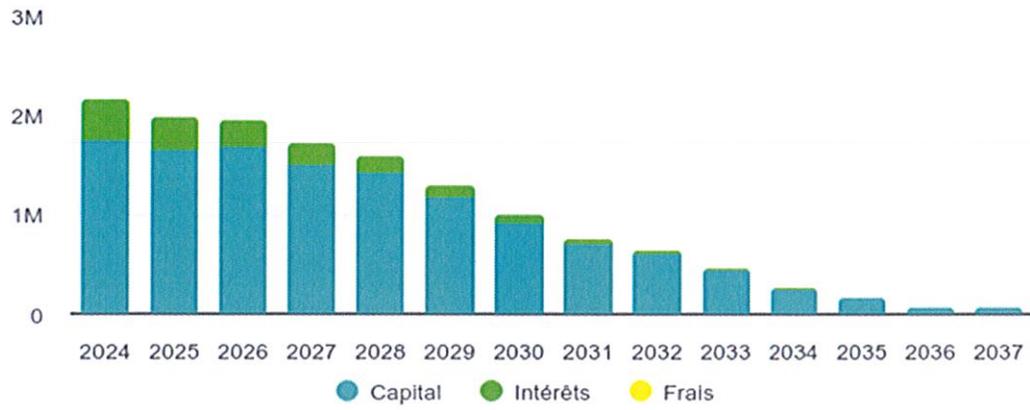


L'extinction de la dette se présente ainsi :

Ex.	Encours début	Annuité	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Capital remboursé par an
2024	12 570 072,98	2 162 691,46	395 073,19	3,30%	3,39%	1 767 618,27
2025	10 802 454,79	1 993 039,49	332 751,23	3,22%	3,20%	1 660 288,26
2026	9 142 166,68	1 962 856,60	273 748,05	3,15%	3,18%	1 689 108,55
2027	7 453 058,22	1 735 143,80	216 616,48	3,06%	3,08%	1 518 527,32
2028	5 934 531,00	1 591 809,39	164 120,73	2,93%	3,03%	1 427 688,66
2029	4 506 842,37	1 308 765,11	119 197,93	2,80%	2,86%	1 189 567,18
2030	3 317 275,27	1 018 922,86	86 057,71	2,71%	2,89%	932 865,15
2031	2 384 410,18	772 410,23	59 429,88	2,63%	2,78%	712 980,35
2032	1 671 429,88	657 407,17	39 330,99	2,48%	2,53%	618 076,18
2033	1 053 353,80	479 468,00	24 030,84	2,34%	2,70%	455 437,16
2034	597 916,74	272 762,98	14 429,77	2,41%	2,85%	258 333,21
2035	339 583,61	182 149,90	9 233,01	2,96%	3,11%	172 916,89
2036	166 666,76	88 958,89	5 625,56	3,38%	3,37%	83 333,33
2037	83 333,43	86 138,53	2 805,10	3,37%	3,37%	83 333,43



### Evolution de l'annuité



**ANNEXE**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

**ET CREDITS DE PAIEMENT**

**2025**

II - ANNEXES																
Engagements hors bilan																
Autorisations de programme et crédits de paiement																
Projet	Opération comptable	Autorisation de programme	Crédits de paiement							Financement prévisionnel						
			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Subventions (10%)	FCTVA (16,404%)	Autofinancement	Emprunt	
Rénovation énergétique HDV	2021.02	8 200 000 €	- €	6 900,00 €	11 400,00 €	181 700,00 €	3 000 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	683 000 €	1 345 128 €	4 071 872 €	2 100 000 €	
Projet	Opération comptable	Autorisation de programme	Crédits de paiement							Financement prévisionnel						
Restauration et sécurisation de l'Eglise Notre Dame des Victoires	2021.03	5 637 000 €	- €	38 940,43 €	260 176,62 €	4 306 353,24 €	1 031 530,17 €					Subventions	1 470 725 €	924 694 €	2 041 582 €	1 200 000 €
Projet	Opération comptable	Autorisation de programme	Crédits de paiement							Financement prévisionnel						
Mise aux normes et sécurisation du boulevard Fernand Moureaux	2021.04	6 300 000 €	- €	- €	310 572,49 €	5 101 417,77 €	888 009,74 €					Subventions	1 497 035 €	1 033 452 €	2 569 513 €	1 200 000 €
Projet	Opération comptable	Autorisation de programme	Crédits de paiement							Financement prévisionnel						
Effacement coordonné des réseaux - Quartier St-Jean - Cimetière	2022.01	1 124 000 €	- €	- €	793 738,52 €	132 000,00 €	198 261,48 €					Subventions (20%)	- €	184 381 €	939 619 €	
Projet	Opération comptable	Autorisation de programme - A créer	Crédits de paiement							Financement prévisionnel						
Musée (Bâtiment + Allée)	2025.01	1 500 000 €	- €	- €	36 000,00 €	750 000,00 €	864 000,00 €					Subventions (12%)	24 000 €	246 060 €	1 229 940 €	
Projet	Opération comptable	Autorisation de programme - A créer	Crédits de paiement							Financement prévisionnel						
Sécurité des bâtiments communaux	2025.02	262 000 €	- €	- €	- €	137 000,00 €						Subventions (12%)	24 000 €	42 978 €	195 022 €	